



## Assemblée générale

Réunion du 26 juin 2013

84, avenue de Thiès -14000 CAEN - tél : 02. 31. 93. 67. 80.

### Etaients présents

BOUVIER Eric  
Dominique Rougeaux  
Séverine Bessin  
Patrick Lochu  
ANFRAY Martine  
Louis Claire

### Ordre du jour :

- 1 lecture des nouveaux statuts de l'Association
- 2 présentation des comptes
- 3 bilan de l'année
- 4 projets de l'année 2013 2014

#### 1 Lecture des nouveaux statuts

A la lecture des statuts, Claire indique que les 3 points revus lors du dernier Conseil d'administration ont été approuvés par la maison des Associations.

Rappel de ces points :

- Le Conseil d'administration peut être composé de 3 personnes à 12 personnes
- Les membres du bureau peuvent être réduits à 2, mais il est conseillé d'être 3 (le président, le trésorier, le secrétaire).
- Nous ne sommes pas obligés de renouveler par tiers, le Conseil d'administration.

Les nouveaux statuts sont signés par les membres du bureau.

## 2 Présentation des comptes par patrick :

comptes	Solde au 29 juin 2013
Livret bleu	2087,2
caisse	0
Compte courant	566,73

## 3 Bilan de l'année

Plutôt positif.

Notre association s'est investie, cette année, dans les différentes manifestations organisées par le centre d'animation Thiès, et c'est une bonne chose.

Les ateliers danse n'ont pas amené beaucoup de personnes extérieures à l'association et n'ont pas engendré de nouvelles adhésions. Malgré tout, ces séances ont été très appréciées.

Notre désir d'ouvrir notre local à d'autres musiciens n'a pas été entendu.

Notre mode de communication est à revoir ; il ne semble pas efficace.

Le stage proposé le 18 et 19 juin a été très enrichissant.

Eric propose d'établir un calendrier imagé des différentes manifestations effectuées en 2012 -2013, qui serait visible sur notre blog. Patrick voit ce qu'il peut faire.

## 4 Projets de l'année 2013 - 2014

Renouvellement des ateliers danse, au nombre de 3 (1 par trimestre), animés par Eric. Ces ateliers seront toujours ouverts à tous, mais auront la particularité de proposer des danses qui feront partie du répertoire appris à l'accordéon par les élèves.

Pour bénéficier de ces ateliers, 2 prix seront proposés : 5 euros pour les adhérents, 10 euros pour les non-adhérents, afin d'inciter les personnes extérieures à adhérer à l'association.

Nous adopterons le même système pour les stages d'accordéon : 50 euros pour les adhérents, 60 euros pour les non-adhérents.

Il est envisagé un nouveau stage avec Jean-Michel Corgeron et un concert à la maison de retraite de la Charité.

## **Comment se faire connaître**

Eric propose de faire un fly pour mieux faire connaître l'association et de le diffuser dans les différentes institutions de Caen (MJC, centres sociaux, ...), à la rentrée de septembre. Il se charge de le mettre en forme avec Patrick.

Claire suggère une «Portes ouvertes» au local, mais l'idée de se joindre au Forum des associations de Caen est finalement retenue. Celui-ci a lieu en septembre et se déroule sur le port de Caen. Ce serait une bonne manière de se faire connaître d'un large public. Claire se charge de contacter le responsable de cette manifestation.

Info local (Presse Ouest-France) prépare une plaquette des activités «loisirs» dans l'agglomération de Caen, pour la rentrée. Martine se charge de communiquer une présentation de l'association, dès maintenant, afin qu'on y apparaisse.

Eric pense qu'il faut se donner 1 bonne année pour continuer à se faire connaître. Il pourrait proposer 3 séances «découverte de l'accordéon», pour les personnes extérieures ; nous pourrions nous présenter sur FR3, radio bleue ...

L'idée de recruter un professeur d'accordéon est de nouveau discutée. De l'avis général, il est difficile de l'envisager pour la rentrée prochaine. Il est décidé qu'à partir de mars 2014, nous rechercherons officiellement via Pôle emploi, journaux... un professeur. Claire insiste sur la clarté du contrat à mettre en place. Parallèlement, nous proposerons, sur notre blog, des cours pour la rentrée 2014.

Le problème de la ligne téléphonique est de nouveau évoqué. L'association ne peut plus se permettre de payer un abonnement téléphonique coûteux pour une utilisation, finalement, très faible. Eric et Claire acceptent de mettre à la disposition de l'association, leurs numéros de portable, numéros qui figureront sur le site et les publicités à venir.

Claire se renseigne auprès de France Telecom, sur la démarche à suivre pour mettre un terme à l'abonnement téléphonique.

## **Prochaine date à retenir :**

Assemblée générale : le mercredi **25 septembre** à 17h30, au local, suivi du pot de l'amitié.